



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

AVIS PUBLIC, est par la présente donnée par la soussignée que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 26 août 2026 à 18h30. dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur les sujets suivants :

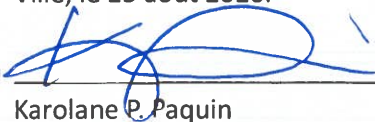
1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Fin d'emploi de l'employé no 105 pour non atteinte des objectifs de performance
4. Adjudication de contrat d'entretien hivernal des rangs pour la saison 2026-2028 avec une année d'option
5. Octroi d'un contrat de caractérisation des milieux humides à Bio-Rives Consultants en Environnement Inc.
6. Période de questions
7. Levée de la séance extraordinaire

Donnée à La Sarre, 25 août 2026

Karolane P. Paquin
Greffière

Certificat de publication

Je, Karolane P. Paquin, greffière de la Ville de La Sarre, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le site internet de la ville et que j'ai affiché le présent avis public à l'entrée de l'Hôtel de Ville, le 25 août 2026.



Karolane P. Paquin
Greffière